

Sujet [INTERNET] projet éolien à Jans

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr>★

Autres actions ▾

Étiquettes [Important](#)

1-Président MACRON
En visite officielle en Polynésie française, Emmanuel Macron a pris le temps de s'exprimer sur l'éolien.

Dans un entretien accordé à Franceinfo et diffusé mardi 27 juillet, le président de la République a défendu « le pragmatisme au cas par cas » sur les projets éoliens, pour éviter « d'alimenter nos peurs : c'est une partie de notre patrimoine, de notre richesse profonde, de notre identité ». Le chef de l'Etat, qui a préféré miser en avant l'énergie solaire, source de « moins de nuisances », répond à les nombreuses critiques qui ont suivi. Ces dernières ont également impliquées des implications d'éoliennes, défigurant les paysages ruraux, nocives pour l'économie.

Il faut savoir adapter ou renoncer ; aux projets d'éoliennes &qout;au cas par cas», qui défigurent trop de tension,

dénaturent le paysage, parce que parfois ça arrive", estimant qu''t'il failait résister à "concilier ce pragmatisme avec notre ambition climatique.

Emmanuel Macron a également qualifié d'« imprudent » le rapport de l'Institut national de l'environnement et du développement (Ined) sur les impacts sociaux et environnementaux des éoliennes. « Les éoliennes sont un moyen de produire de l'énergie tout en protégeant l'environnement, mais il faut faire attention à ne pas défigurer le paysage », a déclaré le président. Bref, si l'on faut tomber dans aucune caricature, il y a des endroits où on pourra encore faire des projets d'éoliennes parce qu''ils sont adaptés et pertinents, il y a des endroits qui sont déjà bien dotés et où il n''y a pas de consensus et donc, oui, il faudra nous-même construire des stratégies alternatives."

2-Etude d'impact de promoteur, volet paysage, annexe 4 du dossier

L'etude est enfin dévoilée par l'amenageur en début d'automne. Quelques exemples :

Annexe 4, vue 13, page 94 - Sur la photographie les noms de lieux dits et communes sont faits : Le « clocher de Tréfieux » 'avère être celui du JANS, les « lieux-dits L'Epinière et Les Thénaudais » sont indiqués à la place du Bouchet.

De plus, sur le photomontage "précisionnée", les éoliennes du projet de la Vallée du Don ne sont pas visibles. Or, la construction de ce parc éolien est aujourd'hui réalisée et les « machines » sont de ce point de vue parfaitement visibles à l'œil nu.

Annexe 4, vue 14, page 95 - Sur le photomontage, en reste à nouveau les erreurs de localisation des lieux-dits.

Et les parcs de Derval / Lusanger déjà en service ne sont pas visibles, selon l'étude alors qu''enonce une fois ces deux parcs sont parfaitement visibles à 18:00 quid.

Annexe 4, vue 15, page 97 - On peut s'interroger de voir localisé par des flèches en pointillés (donc non visibles...) les éoliennes du parc de Derval / Lusanger. Pourtant, ces éoliennes sont aussi, de cette

prise de vue, parfaitement visibles à l'œil nu.

Une non exhaustive ...

Les erreurs de lieux-dits, d'après l'étude d'impact de validité des parcs visibles, rient la saturation en construction

et l'absence de validation dans la liste de son rapport à la précision de l'impact paysage.

Encore fois, les photomontages du dossier ne traduisent pas la réalité.

Réseau téléphonique Orange : L'etude n'a pas été étudié. Pourquoi l'etude n'attache à démontrer l'intégration dans le paysage du poste de livraison et son impact pour l'environnement si son raccordement au réseau téléphonique, via la route de L'Epinière, pour l'etude de 25 poteaux métalliques galvanisés n'a pas traité.

3-Explorateurs et propriétaires privés pris de se taire

Tous les propriétaires fonciers et exploitants agricoles ont été sollicités en 2008 pour autoriser l'étude de l'impact du parc éolien de JANS. A cette époque, ils n'avaient pas connaissance des différents retours d'exploitation éolienne et le promoteur n'a pas gardé de présenter les désagréments et nuisances qui pouvaient engendrer leur projet. Aujourd'hui, plusieurs propriétaires et exploitants n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs réticences et craintes liées à ce projet. En effet, le promoteur leur rappelle constamment et fermement qu'ils se sont engagés et ne peuvent plus se désengager au sujet sous peine de sanctions.

4-Etude acoustique

L'etude d'valuation de l'état initial via une campagne de mesure de 12 jours sur site a été réalisée en période hivernale (du 5 au 17 décembre 2012). Ce n'est pas suffisant !

En tant que riverain de la zone d'etude, je peux vous assurer que les bruits ambients sont très différents selon la période de l'année. Je pourrais faire des extrapolations pour l'ensemble de l'etude, mais apparaît très hasardeux.

Pour explication, je peux affirmer qu'à l'été automnal et hivernal, les bruits de la circulation routière produite par les axes routiers N137 et D771 passant à 2km d'après l'etude et au sud de la zone d'etude, sont très prégnants et réguliers sur le site. Cette source de bruit a-t-elle été considérée comme bruit particulier dans l'etude ?? Non, ne nous le précise.

En période estivale le bruit de fond de la circulation routière est quasi inexistante. Dans ces conditions, une erreur de calcul des émergences prévisionnelles dues aux éoliennes est possible et fort probable ...

Ceci est l'etude la plus dommageable qu'j'aie vu, cette période de l'etude, années les riverains de la zone de projet éolien, comme tous citoyens, ont le droit d'apprécier le calme et les silences.

—

Cartier "d" Cédric

-LA PISTE A DANSOIRE // Bal et Dancing

-Comptoir du THEATRE D'ICI OU D'AILLEURS

-PAS D'NON PAS D'MAISON // collectif - musiques islamiques et d'origine de l'Est